



Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
Société suisse d'histoire  
Società svizzera di storia  
Societad svizra d'istorgia

## Revue suisse d'histoire (RSH) et Itinera (supplément de la RSH) Directives pour auteur·e·s

Règles de citation	
<i>Bibliographie</i>	Lors de la première citation, mentionner en entier dans une note de bas de page (ensuite utiliser un titre abrégé ou utiliser «ibid.», voir ci-dessous).
	<b>Monographies</b>
	Prénom nom, Titre. Sous-titre, lieu d'édition année de parution (sans virgule entre-deux) (le cas échéant: collection, n° du vol.), p. numéro de la page.
	Janick Marina Schaufelbuehl, La France et la Suisse ou la force du petit. Évasion fiscale, relations commerciales et financières (1940–1954), Paris 2009, p. 55.
	<b>Ouvrages collectifs</b>
	Prénom nom, prénom nom (dir./éd./éds), Titre. Sous-titre, lieu d'édition année de parution (sans virgule entre-deux) (le cas échéant: collection, n° du vol).
	Bernard Derouet, Luigi Lorenzetti, Jon Mathieu (dir.), Pratiques familiales et sociétés de montagne, XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles, Basel 2010 (Itinera, vol. 29).
	<b>Contributions à un ouvrage collectif</b>
	Prénom nom, Titre. Sous-titre, in: prénom nom, prénom nom (dir.), Titre. Sous-titre, lieu d'édition année de parution (sans virgule entre-deux) (si possible, n° du vol.), p. numéros des pages de la contribution, ici numéro de page.
	Claudio Bolzman, Jeunes issus de la migration en Suisse: entre participation au marché du travail et exclusion de la sphère politique, in: Elisabeth Prieur, Emmanuel Jovelin, Martine Blanc (éds), Travail social et immigration. Interculturalité et pratiques professionnelles, Paris 2006, p. 361–376, ici p. 362.
	<b>Contributions à une revue</b>

<p>Prénom nom, Titre. Sous-titre, in: Titre de la revue vol./n° du cahier (année de parution) (sans virgule entre-deux), p. numéros des pages.</p>	<p>Mathieu Humbert, Le rôle de la Belgique dans la politique extérieure de la Suisse 1945–1947. Une importance politique économique au sortir de la Seconde Guerre mondiale, in: Revue suisse d'histoire 63/1 (2013), p. 48–64.</p>
<b>Remarques générales</b>	
<p>Toujours indiquer les numéros précis des pages, pas d'indications indéfinies (p. 43ss.) ou d'abréviations (p. 118–27).</p>	<p>p. 16, p. 43–48. p. 118–127. p. 9–45, ici p. 33–34.</p>
<p>En cas de citations répétées (après la première mention intégrale), indiquer toujours de façon abrégée: Nom, Titre abrégé, p. numéro de page.</p> <p>Lors d'utilisations immédiatement successives de la référence, utiliser <i>Ibid.</i>, n° de page.</p> <p>Lors d'une mention de la même référence, avec le même n° de page, utiliser <i>Idem.</i></p>	<p>Humbert, Le rôle de la Belgique, p. 27.</p> <p>Humbert, L'expansionnisme, p. 155.</p> <p><sup>1</sup> Mathieu Humbert, Le rôle de la Belgique dans la politique extérieure de la Suisse 1945–1947. Une importance politique économique au sortir de la Seconde Guerre mondiale, in: Revue Suisse d'histoire 63/1 (2013), p. 48–64.</p> <p><sup>2</sup> <i>Ibid.</i>, p. 110.</p> <p>...</p> <p><sup>8</sup> Humair, Le rôle, p. 112.</p> <p><sup>9</sup> <i>Idem.</i></p>
<p>S'il y a au maximum trois auteur·e·s ou éditeur·rice·s, tous les mentionner.</p> <p>S'il y a plus de trois auteur·e·s et/ou éditeur·rice·s: mentionner seulement le/la premier/première et insérer [et al.] pour les autres</p>	<p>Giusy Pisano [et al.], Images, science, mouvement. Autour de Marey. Études, documents, Paris 2003.</p>
<p>Le titre et le sous-titre sont séparés par un point.</p>	
<p>Le lieu de publication est indiqué dans la langue locale.</p>	<p>Damir Skenderovic, Christina Späti (Hg.), 1968 – Revolution und Gegenrevolution. Neue Linke und Neue Rechte in Frankreich, der BRD und der Schweiz, Basel 2008 (Itinera, vol. 27).</p>
<p>S'il y a plusieurs lieux de publication, seul le premier est indiqué. S'il n'y a pas de lieux de publication, indiquer [s. l.]; s'il n'y a pas d'année de publication, indiquer [s. d.]. Si le lieu et/ou l'année de publication ne sont pas mentionnés mais sont identifiés autrement, les informations sont indiquées entre crochets.</p>	<p>Antoine Noguès, Mémoires du Général Noguès (1777–1853) sur les guerres de l'Empire, s. l. 1922.</p>
<p>Les nouvelles éditions sont signalées par un chiffre en exposant sans espace avant l'année de</p>	<p>... Paris 1950 (Réimpression Alger 1969).</p>

	<p>publication. Les premières éditions ne sont pas mentionnées spécifiquement.</p> <p>Les réimpressions non modifiées doivent être signalées en conséquence.</p>	
<i>Sources</i>	<p>Les sources d'archives doivent être citées selon l'ordre suivant: nom des archives (en détail lors de la première mention, puis de façon abrégée), fonds d'archive (cote), titre du document, éventuellement n° du volume, n° de la page.</p> <p>Lors d'une nouvelle mention qui suit immédiatement, utiliser <i>ibid.</i></p>	<p>Archives fédérales suisses, CH-BAR#E2001E-01#1987/78#272*, Publication de documents diplomatiques de la Confédération Suisse, (B.10.2).</p>
<i>Édition de sources</i>	<p>Pour les éditions de sources, utiliser l'abréviation usuelle (ex: DDS, SDS, etc.).</p>	<p>Documents Diplomatiques Suisses (=DDS), Vol. 25, Doc. 6, dodis.ch/35520.</p> <p>Les sources du droit suisse, XIX<sup>e</sup> partie: Les sources du droit du Canton de Vaud, A. Coutume, Tome 1: Enquêtes par Jean-François Poudret et Jeanne Gallone-Brack, Aarau 1972. (=SDS VD A 1)</p>
<i>Sites web</i>	<p>Pour les références à des sites internet, toujours indiquer l'adresse url et la date de la dernière consultation.</p> <p>Pour les contributions publiées dans des portails tels que HSozKult, Soziopolis, etc., indiquer également l'auteur-e et le titre.</p>	<p><a href="http://www.sgg-ssh.ch/">www.sgg-ssh.ch/</a> (20.03.2021).</p> <p>Juri Auderset, Störfaktoren in der Tierfabrik, <a href="http://www.sozopolis.de/lesen/buecher/artikel/stoerfaktoren-in-der-tierfabrik/">www.sozopolis.de/lesen/buecher/artikel/stoerfaktoren-in-der-tierfabrik/</a> (21.1.2021).</p>
<i>Encyclopédie en ligne</i>	<p>Pour les références à des encyclopédies en ligne, toujours indiquer l'auteur-e, le titre et si possible la date de la dernière version ou bien la date de la consultation.</p>	
<i>Structure</i>	<p>Pour les articles et les mélanges, les sections sont indiquées sans numérotation.</p> <p>Pas de sections pour les comptes rendus.</p>	<p>Bases théoriques de la globalisation (pas de numérotation: I., II.).</p>
<i>Langage épïcène</i>	<p>Nous prions d'utiliser un style sensible à la parité entre les genres.</p>	

<i>Mises en évidence dans le texte</i>	<p>Principalement par l'italique (pas en gras, pas de barré, ni de soulignement ou de majuscules). À utiliser pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– titres (livre, film, œuvres d'art etc.)</li> <li>– expressions en langue étrangère</li> <li>– termes spécifiques</li> </ul>	<p><i>Dictionnaire historique de la Suisse</i> <i>ergo, in fine</i></p>
<i>Espaces (ponctuation et guillemets)</i>	<p>Pas d'espace entre les guillemets et le texte concerné, ni avant les points-virgules, les points d'interrogation et les points d'exclamation.</p>	
<i>Citations dans le texte</i>	<p>Les citations courtes sont à mettre entre guillemets français («...»), les citations dans les citations entre des guillemets simples ('...').</p> <p>Les citations plus longues (à partir de 4 lignes) sont à indiquées sans guillemets et séparée du reste du corps du texte.</p> <p>Mettre un point après les guillemets pour les phrases citées de façon incomplète.</p> <p>Les omissions au sein d'une citation (sauf à la fin et au début) sont à mettre entre crochets ([...]).</p>	<p>«La Suisse, [...] est extrêmement jalouse de ses institutions, de ses libertés, de son ordre».</p>
<i>Notes de bas de page</i>	<p>Insérer la note dans le corps du texte chaque fois après un signe de ponctuation, de préférence après le point à la fin d'une phrase.</p>	<p>... sur les relations économiques entre la Suisse et la Belgique.<sup>11</sup></p>
<i>Abréviations</i>	<p>Par principe, éviter les abréviations. Écrire en toutes lettres les chiffres de 1 à 12 ainsi que 20, 30 etc. Il en va de même pour les dates (écrire le mois en toutes lettres).</p> <p>Dans la note de bas de page, les abréviations courantes sont possibles.</p>	<p>... douze femmes et trente enfants.</p> <p>... le 28 juin 1919.</p> <p>... in: Neue Zürcher Zeitung, 4 juillet 2013.</p> <p><sup>1</sup> <i>Ibid.</i>, p. 93, cf. p. ex.: également les rapports des 12.06.1982, 24.09.1999 entre autres.</p>
<i>Tirets</i>	<p>Il faut distinguer le trait d'union (-) et le tiret demi-cadratin (–):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la liaison entre deux mots</li> <li>– comme trait d'union (sans espace) et comme rajout dans le texte (avec espaces)</li> </ul>	<p>Canton Bâle-Ville</p> <p>p. 12–27, 1749–1832 Ce sujet est – ainsi que vous l'avez compris – très important.</p>
<i>Barres obliques</i>	<p>Lorsqu'une barre oblique est placée entre deux mots (et non des chiffres), elle est précédée et suivie d'un espace.</p>	<p>Berlin / Boston</p> <p>2001/02</p>

<i>Programmes de gestion de bibliographie (Citavi, etc.)</i>	Lors de la remise du manuscrit final, merci de désactiver toutes les fonctions des champs afin de faciliter le traitement par la rédaction.	
<b>Spécificités du compte rendu</b>		
<i>Remarques générales</i>	<p>Dans la RSH sont discutés principalement des travaux scientifiques (doctorats et habilitations) sur l'histoire suisse ou écrits par des historien·ne·s actif·ve·s en Suisse. Sont également l'objet de comptes rendus des publications qui peuvent rencontrer un grand intérêt pour nos lecteur·rice·s.</p> <p>En principe, tous les comptes rendus de la RSH sont attribués par la rédaction. Cela dit, nous accueillons volontiers des propositions (<a href="mailto:rezensionen@sgg-ssh.ch">rezensionen@sgg-ssh.ch</a>). Nous ne pouvons en revanche pas accepter les textes non sollicités.</p> <p>Les comptes rendus déjà publiés ailleurs ne sont pas considérés par la RSH. Aucune réplique aux recensions n'est publiée.</p>	
<i>Titres</i>	<p>En guise de titre, introduire les informations bibliographiques de la façon suivante:</p> <p>prénom nom, <b>Titre. Sous-titre</b>, lieu: édition, année de publication (série, volume), nombre de pages, illustrations.</p> <p>Tous·te·s les auteur·e·s et/ou éditeur·rice·s sont mentionné·e·s.</p>	Dionigi Albera, <b>Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)</b> , Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2011 (coll: La pierre et l'écrit), 544 pages, 11 illustrations.
<i>Auteur·e</i>	Sous le texte, alignés à droite, se trouvent le nom ainsi que le lieu de résidence de l'auteur·e.	
<i>Contenu</i>	Les auteur·e·s ne doivent pas seulement proposer une description/présentation des contenus et des thèses de l'ouvrage mais doivent également fournir une appréciation critique.	
<b>Remise des manuscrits</b>		
<i>Format</i>	<p>Sous forme de document électronique d'un programme courant (p. ex: Word).</p> <p>Ne pas insérer de séparations fixes.</p>	
<i>Articles pour la RSH</i>	Remise des articles et propositions pour les rubriques « Mélanges » et « Débats » par le biais de la plateforme <a href="http://www.szg-rsh.ch">www.szg-rsh.ch</a> . Les mails envoyés via la plateforme sont souvent	

	<p>considérés comme des spams. Merci de contrôler régulièrement votre dossier.</p> <p>Les articles comptent en principe 40'000 signes (espaces inclus) au maximum. Veuillez introduire un résumé (max. 1'500 signes, si possible en anglais) (aide à la traduction sur demande à la rédaction). Les résumés offrent une synthèse concise et claire des thèses et des conclusions de l'article. Ils sont censés susciter l'intérêt des lecteurs.</p> <p>Le nom de l'auteur-e sera saisi, indépendamment de l'article, dans la plateforme. Afin que l'article puisse être examiné de façon anonyme, le nom de l'auteur-e ne doit pas être indiqué dans l'article ni dans le nom du document déposé.</p>	
<i>Comptes rendus</i>	<p>Remise des comptes rendus au secrétariat général (<a href="mailto:rezensionen@szg-rsh.ch">rezensionen@szg-rsh.ch</a>).</p> <p>Pour une monographie, la longueur s'étend au max. à 6'000 signes (espaces inclus), pour les ouvrages collectifs et les recensions de plusieurs ouvrages, max. 8'000 signes.</p>	
<i>Itinera – Supplément de la RSH</i>	<p>Remise des manuscrits selon accord préalable à Sibylle Marti et Marc Aberle (<a href="mailto:sibylle.marti@unibe.ch">sibylle.marti@unibe.ch</a> / <a href="mailto:marc.aberle@unige.ch">marc.aberle@unige.ch</a>) avec copie au secrétariat de la SSH (<a href="mailto:generalsekretariat@sgg-ssh.ch">generalsekretariat@sgg-ssh.ch</a>).</p>	
<i>Illustrations</i>	<p>Si possible comme fichier TIFF avec une haute résolution (au moins 350 dpi).</p> <p>Indiquer la position souhaitée dans le texte – avec le contenu de la légende (référence incluse).</p> <p>Les autorisations de publication doivent être demandées par l'auteur-e.</p> <p>Remettre séparément les tableaux et graphiques autres que Word (également indiquer la position dans le texte).</p>	<p>((Insérer ici 1))          ((Légende:)) Maison sur l'Avenue de la Gare, photographie de 1910 (StABS AL 45, 4-61-1).</p>

## Adresses

### RSH allemand et anglais

**Prof. Dr. Regula Argast**  
 Pädagogische Hochschule Bern  
 Institut Sekundarstufe I  
 Fabrikstrasse 8  
 CH-3012 Bern

[regula.argast@szg.rsh.ch](mailto:regula.argast@szg.rsh.ch)

### RSH français et italien

**MER Dr. Marco Schnyder**  
 Université de Fribourg  
 Chaire d'histoire moderne  
 Avenue de l'Europe 20  
 CH-1700 Fribourg

[marco.schnyder@szg-rsh.ch](mailto:marco.schnyder@szg-rsh.ch)

### Itinera

**Dr. Sibylle Marti**  
 Historisches Institut  
 Universität Bern  
 Länggassstrasse 49  
 CH-3012 Bern

[sibylle.marti@unibe.ch](mailto:sibylle.marti@unibe.ch)

### Comptes rendus

**Dr. Flavio Eichmann**  
 Société suisse d'histoire  
 Secrétariat générale  
 Villemattstrasse 9  
 3007 Berne

[rezensionen@szg-rsh.ch](mailto:rezensionen@szg-rsh.ch)

**Dr. Marc Aberle**  
Département d'histoire  
Université de Genève  
5, rue Saint-Ours  
CH-1205 Genève  
[marc.aberle@unige.ch](mailto:marc.aberle@unige.ch)